

Conditions d'assistance technique Frontier DE100-XD Au 1^{er} Novembre 2021 pour la France métropolitaine

Hotline PM2S du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 : + 33 (0)1 30 68 67 92



<p>1^{ère} année et moins de 300 000 tirages 10x15 cm</p>	<p align="center">Garantie 1ère année</p> <p align="center">Echange sans intervention technicien, dans la limite de 300 000 tirages 10x15 cm</p> <p align="center">Expédition par PM2S d'une imprimante d'un niveau d'usure équivalent ou inférieur (sur la base du compteur machine). Remplacement de l'imprimante par le client. Reprise de l'imprimante en panne par PM2S.</p> <p align="center"><i>Les clients ne souhaitant pas le remplacement de leur équipement sous garantie, pourront sur demande, bénéficier d'une réparation en atelier. L'expédition aller/retour sera prise en charge par PM2S. Ils devront dans ce cas accepter l'immobilisation de leur équipement pendant toute la durée de l'opération.</i></p>		
<p>Après la 1^{ère} année ou plus de 300 000 tirages 10x15 cm</p>	<p>Hors garantie Retour atelier pour devis</p>	<p align="center">Ext. de garantie à 3 ans Réparation en retour atelier, dans la limite de 300 000 tirages 10x15 cm</p> <p align="center">L'expédition aller/retour est prise en charge par PM2S.</p>	<p align="center">Service Pro DE100 3 ou 5 ans Remplacement de l'équipement pendant 3 ou 5 ans sans aucune limitation de tirages.</p> <p>Expédition par PM2S d'une imprimante de remplacement. Remplacement de l'imprimante par le client. Reprise de l'équipement en panne par PM2S.</p>
		<p align="center">Si + de 300 000 tirages 10x15 cm Hors garantie Retour atelier pour devis</p>	

L'extension de garantie ou le Service Pro DE100 sont à souscrire avant la fin de la 1^{ère} année de garantie auprès de votre distributeur.

La garantie 1^{ère} année et l'extension de garantie à 3 ans ne couvre pas le remplacement des kits de maintenance et des pièces en fin de vie. Les réparations au-delà de 300 000 tirages 10x15 cm seront à la charge du client et soumises à un retour en atelier pour l'établissement d'un devis.

Imprimante hors garantie

La réparation d'une imprimante hors garantie : 1 an +1 jour ou à plus de 300 000 tirages 10x15 cm, n'ayant pas d'extension de garantie ou de Service Pro DE100 contracté durant la période de garantie sera à la charge du client et soumise à un retour en atelier pour l'établissement d'un devis à :

PM2S France

17/18 Avenue René Duguay Trouin
78960 Voisins-Le-Bretonneux